

Organisation de l'ASH en Seine-Saint-Denis

Sur le département de la Seine-Saint-Denis, **les services de l'A.S.H** (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés) **sont répartis entre trois inspections :**

Bobigny 3 ASH

IEN, Mme. Djamila Espargilière :

— Traitement de la Grande difficulté scolaire dans le 2nd degré, lien avec les circonscriptions du 1^{er} degré :

SEGPA, lien DIVEL et MISAS, CMPP, École interne du Foyer de l'Enfance, Unité Pédagogique inter-Régionale de la Maison d'arrêt de Villepinte, CASITA, CASADO, classes PJJ, inspection des PE dans les dispositifs relais ;

Aubervilliers 2 ASH

IEN, Mme. Caroline Plet :

— secteur de la scolarisation des **élèves handicapés en Unités d'Enseignement** (UE) dans les établissements médico-sociaux (EMS : IME, IM-PRO...) et hôpitaux (secteur sanitaire) ;

Bobigny 2 ASH pôle handicap

(<http://ien-bobigny2ash.circo.ac-creteil.fr>)

IEN, Mme. Brigitte Bérenguer :

— secteur de la scolarisation des **élèves handicapés en milieu ordinaire** (dispositifs ULIS), **SAPAD** (aide à domicile enfants malades).

Organisation de l'ASH en Seine-Saint-Denis

Organisation de Bobigny 3 ASH :

Bobigny 3 ASH Pôle Traitement de la grande difficulté scolaire peut intervenir pour toutes les situations d'orientation vers les enseignements adaptés pour des élèves scolarisés ou non en classe ordinaire (Dossier CDOEA).

Organisation générale	Mission
IEN ASH : Djamilia Espargilière	Elle met en œuvre, en collaboration avec les IEN-IO et l'IEN-ET, la politique départementale en vue de permettre à tous les élèves estimés en difficulté scolaire l'accès à un niveau V de formation. Elle définit les axes de formation, administre et organise la circonscription. Elle est responsable de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés (CDOEA) et travaille en collaboration étroite avec la division des élèves ainsi qu'avec les IEN et les principaux de collège. Elle est chargée d'inspecter les personnels du 1 ^{ER} degré dans le second degré : <ul style="list-style-type: none">• les SEGPA ;• les classes et ateliers relais ;• et les dispositifs relevant du ministère de la justice (PJJ, CEF d'Epinay, UPR de la Maison d'arrêt de Villepinte) ; Elle a sous son autorité l'évaluation du fonctionnement de l'école du foyer départemental de l'enfance et la gestion des CMPP. Elle participe à la formation des RASED.
Secrétariat de circonscription Yamina Benyoucef 01 43 93 74 34 ce.0932257y@ac-creteil.fr	A la responsabilité de la gestion des congés, des remplaçants. Fait le lien entre les enseignants et les services administratifs.
Conseillères Pédagogique ASH Chantal Alpha 01 43 93 74 37 chantal.alpha@ac-creteil.fr Lucie Micozzi Ansel 01 43 93 74 36 lucie.micozzi-ansel@ac-creteil.fr	Leurs missions sont variées mais l'essentiel de leur tâche est : <ul style="list-style-type: none">• d'accompagner la prise de fonction des enseignants débutants en SEGPA (professeurs des écoles, BRCD), à l'école du Foyer départemental de l'enfance, dans les dispositifs relevant du ministère de la justice et de ceux préparant le CAPASH dans les options E, F et G, le plus souvent.• de contribuer à la dynamique pédagogique de la circonscription (actions de formation sur les stages parus au PDF et au PAF, animations pédagogiques de circonscription, coordination de groupe de travail des directeurs de SEGPA,...

Organisation de l'ASH en Seine-Saint-Denis

Personnes ressource	
Les directeurs de SEGPA	Ils peuvent intervenir auprès des directeurs et des enseignants (information sur la SEGPA), participer à des REE et être associés dans le cadre de la commission d'appui mise en place par les IEN pour le traitement des dossiers CDOEA.

Organisation de l'ASH en Seine-Saint-Denis

Organisation d'Aubervilliers 2 ASH :

Aubervilliers 2 ASH peut intervenir sur certaines écoles élémentaires et maternelles d'Aubervilliers ainsi que sur les établissements spécialisés et hôpitaux de jour de la Seine Saint Denis.

Les différents acteurs de la circonscription sont les suivants :

Acteurs de la circonscription	Missions
Inspectrice de l'Education nationale (IEN) Mme Caroline Plet	Elle évalue le fonctionnement des écoles, du RASED des IME et des hôpitaux de jour sous l'angle pédagogique. Elle évalue le travail individuel et en équipe des enseignants. Elle anime la circonscription sur le plan pédagogique. Elle peut avoir un rôle de formateur dans les dispositifs de formation initiale ou continue. Elle administre et organise la circonscription.
Conseillers pédagogiques (CPC) Fabrice Balanza Gilles Zuretti Stéphanie Robiquet	Leurs missions sont variées mais l'essentiel de leur tâche est de soutenir les enseignants débutants (professeurs des écoles, enseignants préparant le CAPASH) et de contribuer aux animations pédagogiques de la circonscription.
L'enseignant référent Mme Kassandra Blanco	Enseignant spécialisé qui assure la continuité du PPS. Mission d'accueil auprès des parents. Réunit l'équipe de suivi de la scolarisation.
Le conseiller à la scolarisation Mme Véronique Blottière	Intervient dans la classe pour aider à la scolarisation adaptée des élèves en grande difficulté ou porteurs de handicaps.
La secrétaire administrative Mme Isabelle Gruas	A la responsabilité de la gestion des congés, des remplaçants. Fait le lien entre les enseignants et les services administratifs.

Organisation de l'ASH en Seine-Saint-Denis

Organisation de Bobigny 2 ASH, pôle handicap :

L'équipe des conseillers départementaux de la circonscription de Bobigny 2 ASH Pôle handicap peut intervenir auprès des élèves qui présentent un handicap reconnu par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et qui sont scolarisés :

- en classe banale, avec ou sans AVS, en appui des CAS-EH dans le premier degré, en appui des équipes pédagogiques dans le second degré ;
- en ULIS école, intervention du CPC ASH en lien avec les conseillers pédagogiques des circonscriptions ;
- en ULIS collèges et lycées intervention du CPC ASH en lien avec les équipes pédagogiques.

Bobigny 2 ASH Pôle handicap assure également :

- la coordination départementale du réseau des **enseignants référents** (ERSEH) et des **conseillers d'aide à la scolarisation** (CAS-EH) ;
- la coordination des **auxiliaires de vie scolaire** statut d'ASSED (AVS-i et AVS-co) et statut de CUI ASH (EVS) **avec la DIPASS** ;
- la formation des AVS à hauteur de 48h pour le 1er degré (12 h sont à mettre en place localement par les circonscriptions) ;
- la formation des AVS à hauteur de 60h pour le second degré.

L'aide des équipes de circonscription aux enseignants des classes accueillant des élèves en situation de handicap est un principe écrit dans les textes.

Le maître de la classe est le premier référent des apprentissages et l'équipe de circonscription (CPC, CAS-EH...) constitue son premier soutien.

Pour accompagner les équipes, chaque année, **Bobigny 2 ASH Pôle handicap** met en place des **animations pédagogiques** et des **stages de formations** à l'intention de tous les personnels.

Pour tout renseignement relatif à ces questions, vous pouvez vous adresser directement à :

Organisation de l'ASH en Seine-Saint-Denis

Organisation générale
IEN ASH : Brigitte Bérenguer

Secrétariat de circonscription	Coordination de la scolarisation des élèves handicapés	Conseiller Pédagogique ASH
Sylvie Verhaegen 01 43 93 74 18 ce.0931904p@ac-creteil.fr	Gilbert Oget 01 43 93 74 30 gilbert.oget@ac-creteil.fr	Laurent Berny 01 43 93 74 32 laurent.berny@ac-creteil.fr

Conseillers Départementaux

Troubles spécifiques du langage	Troubles des fonctions auditives	Troubles envahissants du développement
Nathalie Bellegarde 01 43 93 74 25 nathalie.bellegarde@ac-creteil.fr Vincent Tricotet 01 43 93 74 26 vincent.tricotet@ac-creteil.fr	Isabelle Breteau 01 43 93 74 23 isabelle.breteau@ac-creteil.fr	Christine Huet 01 43 93 74 24 christine.huet@ac-creteil.fr

Troubles des fonctions motrices	Troubles des fonctions visuelles
Carine Konc 01 43 93 74 20 carine.konc@ac-creteil.fr	Catherine Plank 01 43 93 74 27 catherine.plank@ac-creteil.fr

SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique À Domicile)
Françoise Breil 01 43 93 74 28 francoise.breil@ac-creteil.fr